DOSSIER DE PRESSE

Après les inondations et à la veille de la rentrée scolaire : des actions en matière de mobilité pour apaiser la ville de Liège

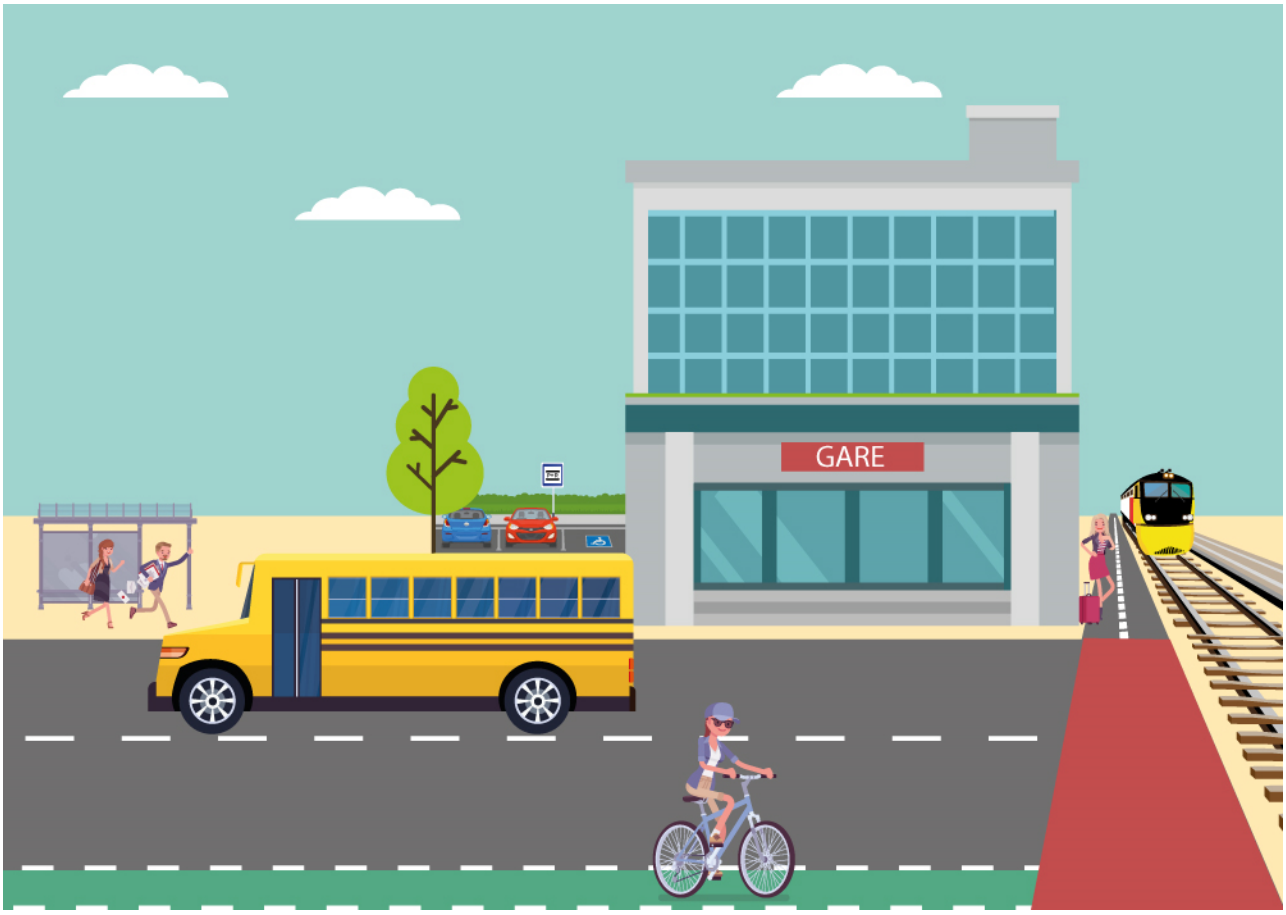

Conférence de presse du 31 août 2021
Ministre wallon de la Mobilité Philippe Henry
Président de Liège Métropole et Bourgmestre de la Ville de Liège Willy Demeyer

Pour contribuer à désengorger la Ville de Liège durant la réfection provisoire des tunnels de la liaison E25-E40/A602 impactés par les inondations, le Ministre wallon de la Mobilité Philippe Henry et le Président de Liège Métropole et Bourgmestre de la Ville de Liège Willy Demeyer, en partenariat avec le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI), la SOFICO, le TEC et la SNCB, prennent des mesures pour inciter les citoyens à privilégier les transports en commun pour se déplacer dans la Cité ardente.

L'ampleur des défis à relever suite aux dégâts causés par les inondations est colossale. Les équipes techniques et de terrain, à tous les niveaux de pouvoir, font leur maximum pour déblayer, nettoyer, sécuriser et reconstruire les routes et les tunnels ainsi que les ponts et berges touchés par la crue du mois dernier.
Dans ce contexte, une attention toute particulière est accordée aux tunnels de la liaison E25-E40/A602 qui ont subi de lourds dommages (voir annexe). Chaque jour, cette liaison E25-E40/A602 est empruntée par 70.000 à 90.000 véhicules. Actuellement, les flux autoroutiers interrompus sur ce tronçon sont reportés sur les voiries de l'agglomération liégeoise, ce qui engendre une congestion inévitable.

TASK FORCE « MOBILITE INONDATIONS »

Afin de minimiser l'impact de la fermeture des tunnels de la liaison E25-E40/A602 sur la circulation à Liège et dans la périphérie, le Ministre Philippe Henry a initié une Task Force « Mobilité Inondations ». Elle rassemble divers acteurs locaux, régionaux et fédéraux afin d'analyser les actions à entreprendre pour réduire au maximum les encombrements, qui vont s'intensifier lors de la rentrée scolaire.
Ces rencontres ont permis d'aboutir à une série d'actions concrètes destinées à faciliter autant que possible la mobilité des usagers :

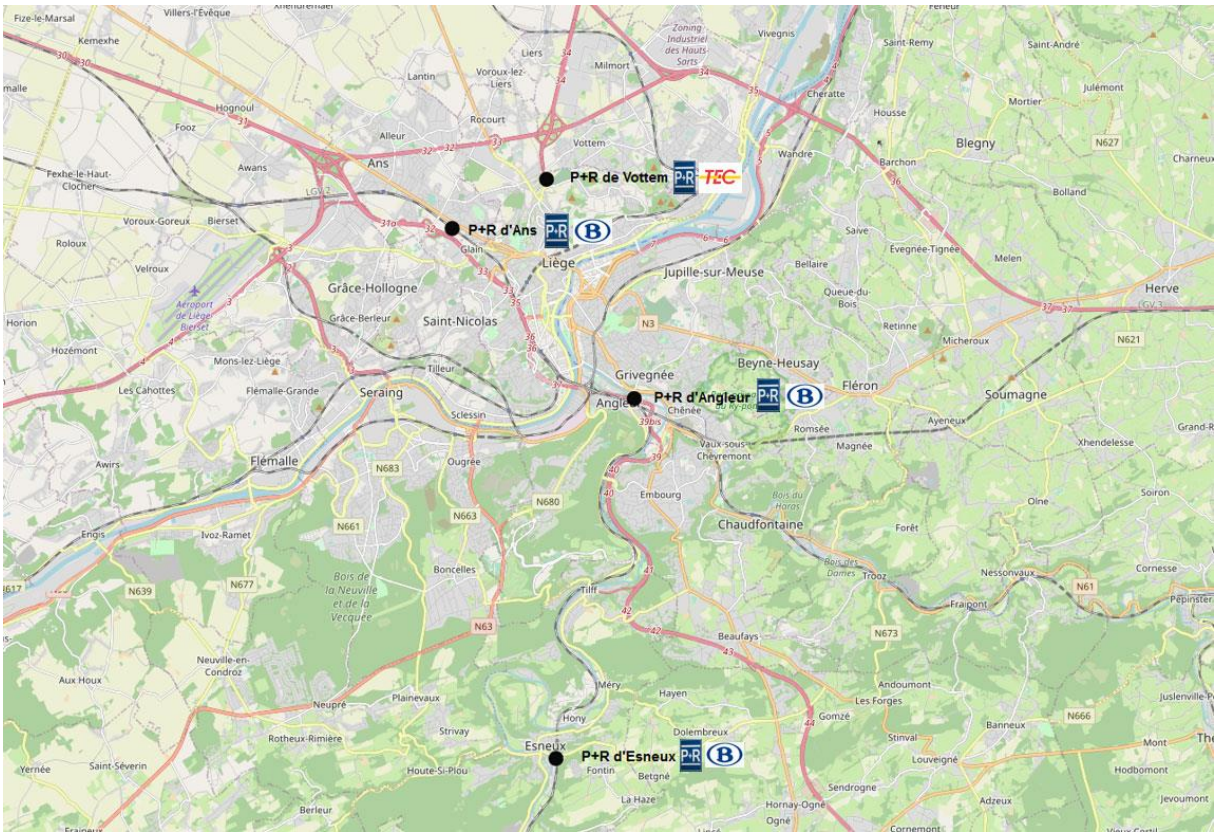

- **SNCB : PRIVILÉGIER LE TRAIN À LA VOITURE**

Dès le 1er septembre, les parkings des gares d'Angleur, Ans et Esneux pourront servir de parking de délestage. Les usagers pourront donc y laisser leur voiture et prendre le train pour se rendre à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville. Ces parkings totalisent près de 475 places de stationnement. Dès le 1er septembre également, 139 places supplémentaires seront disponibles face à la gare d'Angleur sur un terrain de la SOFICO, aménagé en P+R (parking relais gratuit destiné à inciter les automobilistes à accéder au centre-ville en transport en commun). L'augmentation de l'offre de stationnement à d'autres gares SNCB de l'agglomération devrait suivre.

Au départ des gares d'Angleur, Ans et Esneux, l'offre ferroviaire de la SNCB est de 3 à 7 trains par heure dans chaque sens durant les heures de pointe vers Liège-Guillemins et de 2 à 4 trains par heure dans chaque sens durant les heures creuses.

Pour les habitants résidant près de Liège dans les vallées de la Vesdre et de l'Ourthe, la SNCB dessert 12 gares en plus de celles d'Esneux et d'Angleur du lundi au dimanche, à savoir les gares de Rivage, Poulseur, Hony, Mery, Tilff, Verviers-Central, Pepinster, Nessonvaux, Fraipont, Trooz, Chaudfontaine et Chênée.

L'offre ferroviaire sera rétablie à Chênée, Chaudfontaine, Trooz, Fraipont et Nessonvaux dès le 1er septembre et sera pleinement remise en service dès le lundi 13 septembre à l'approche de la rentrée des hautes écoles et des universités. Entre Nessonvaux et Pepinster, l'offre ferroviaire est remplacée par un bus spécial affrété par la SNCB.

Compte-tenu de la situation routière particulièrement difficile dans et autour de Liège depuis les terribles inondations de l'été, la population est invitée à prendre le train, un service rapide, confortable et sûr pour regagner la ville. Chaque jour, il reste encore 48.000 places disponibles dans les trains entre Liège et les vallées de la Vesdre et de l'Ourthe dont plus de 3.000 durant les heures de pointe le matin vers Liège et le même nombre depuis Liège en fin d'après-midi. Un suivi de l'occupation des trains sera fait et si un renforcement de la composition s'avère nécessaire, la SNCB prendra des mesures en ce sens.

Les voyageurs sont invités à planifier leur voyage via l'application SNCB ou le site web www.sncb.be

- **TEC : UNE OFFRE DE BUS RENFORCÉE**

Le parking P+R de Vottem (accessible via la E313 ou l'A3) qui comptabilise près de 120 places de stationnement, est également mis à la disposition des automobilistes. La nouvelle ligne de bus 39, lancée par le TEC à partir du 1er septembre, leur permettra de rejoindre gratuitement le centre-ville, et ce jusqu'à la mi-octobre.

De plus, le TEC a veillé à renforcer l'offre de lignes Express dès le 1er septembre :

- ligne Express E20, qui relie Marche/Marloie à Liège en passant par le Sart-Tilman : un bus par heure et par sens, toute la journée ;
- ligne Express E69 (l'ancienne 1011) entre Arlon, Bastogne, Houffalize et Liège : un bus par heure et par sens, toute la journée.

Enfin, la ligne 158 qui relie Chênée au Sart-Tilman sera mise en service le 1er septembre.

Plus d'infos sur le site du TEC : https://www.letec.be/#/News/Detail/13421.

- **LIBRE PARCOURS ET TRANSPORT À LA DEMANDE POUR LES SINISTRÉS**

Le « Libre-parcours Solidarité », proposé par les opérateurs de transport publics et distribué par les communes, offre la gratuité sur l'ensemble des réseaux TEC, SNCB, De Lijn, et Stib pour les personnes sinistrées. Il peut être demandé depuis le 25 août et il est valable jusqu'au 31 octobre. Les personnes sinistrées sont invitées à contacter leur commune pour obtenir leur libre parcours. Plus d'infos également sur https://www.wallonie.be/fr/inondations/vous-etes-un-citoyen-sinistre/comment-beneficier-du-libre-parcours-solidarite-mis-disposition-par-la-sncb-le-tec-de-lijn-et-la

Pour les personnes sinistrées qui ne disposent pas de transport public à proximité ou que celui-ci n'est pas adapté (trop longue distance, PMR…), le transport à la demande est possible gratuitement du 28 août au 31 octobre via les Centrales Locales de Mobilité (0800/54 621). Plus d'infos également sur https://www.wallonie.be/fr/inondations/vous-etes-un-citoyen-sinistre/comment-beneficier-dun-transport-la-demande

Par ailleurs, pour les personnes non sinistrées, une formule avantageuse existe : le City Pass qui permet de se déplacer sans limites avec la SNCB et le TEC, dans et autour de

la ville de Liège. Il existe plusieurs formules : le City Pass 24h ou un abonnement City Pass d'1 ou 12 mois.

Plus d'infos sur : https://www.belgiantrain.be/fr/tickets-and-railcards/train-and-other-transport/train-bus-tram-metro/citypass-liege ou sur https://www.letec.be/#/View/Les_titres_combines_avec_la_SNCB/179

- **DES PANNEAUX INDICATIFS POUR DIRIGER LES AUTOMOBILISTES VERS LES PARKINGS P+R**

Durant fermeture des tunnels de la liaison E25-E40/A602, des panneaux indicatifs seront mis en place par la SOFICO à proximité des sorties sur les autoroutes liégeoises pour guider plus facilement les automobilistes vers les parkings SNCB et P+R.

Hors autoroutes, un fléchage définitif sera également mis en place.

- **AUGMENTATION ET PROLONGATION DES PRIMES À L'ACHAT DE VÉLOS**

Sur proposition du Ministre Philippe Henry, le Gouvernement wallon vient d'approuver une augmentation des primes aux citoyens à l'achat d'un vélo pour les trajets domicile-travail et aux employeurs à l'achat d'un vélo de service.

Cette prime s'adresse à toute personne physique âgée d'au moins dix-huit ans, ou tout mineur émancipé, dont le domicile est situé en Wallonie.

Quasiment tous les types de vélos peuvent donner droit à une prime, qu'ils soient neufs ou d'occasion, équipés ou non d'une assistance électrique.

Le montant de la prime s'élève à maximum 20%, 30% ou 40% du prix d'achat avec des plafonds allant de 50 euros à 1250 euros selon le type de vélo et la situation du demandeur.

L'achat doit avoir été effectué entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2024.

Le vélo faisant l'objet de la prime doit être utilisé :

- Pour au moins 40% des trajets entre le domicile et le travail
- Ou pour au moins 40% des déplacements liés à la recherche d'un emploi

S'il s'agit d'un vélo-cargo, le bénéficiaire n'est pas obligé de l'utiliser pour ses trajets domicile-travail ou dans le cadre de sa recherche d'un emploi. Un usage de type quotidien est, par contre, exigé pour ce type de vélo : conduire ses enfants à l'école, faire ses courses…

Cette prime est disponible jusqu'à épuisement du budget prévu par la Wallonie.
Une seule prime peut être accordée par personne et par vélo.

Plus d'infos sur le portail Mobilité https://www.wallonie.be/fr/actualites/primes-lachat-dun-velo-ou-dun-kit-electrique-pour-les-trajets-domicile-travail

- **LES POIDS LOURDS DE PLUS DE 7,5 TONNES INTERDITS DANS L'AGGLOMÉRATION LIÉGEOISE**

Si les camions de plus de 7,5 tonnes ne représentent que 5% des véhicules en transit par Liège, leur gabarit décuple, surtout dans les carrefours, leur impact sur la congestion. Pour rappel, en longueur, 1 camion équivaut à 3, voire 4 voitures.

Pour alléger au maximum les routes de la Cité ardente, les autorités ont décidé d'interdire jusqu'à la mi-octobre dans l'agglomération liégeoise les camions de plus de 7,5 tonnes en transit. Toutefois, les poids lourds qui doivent effectuer des livraisons localement ne seront pas interdits à la circulation.

Concrètement, dès le courant de cette 1re semaine de septembre, les poids-lourds de plus de 7,5 tonnes en transit se verront interdire la circulation sur les axes suivants :

- sur l'A602 depuis l'échangeur de Loncin (au nord de la ville) ;
- sur l'E25/A26 depuis l'échangeur n°40 Embourg (au sud de la ville),
- sur l'E25/A25 depuis l'échangeur de Cheratte.

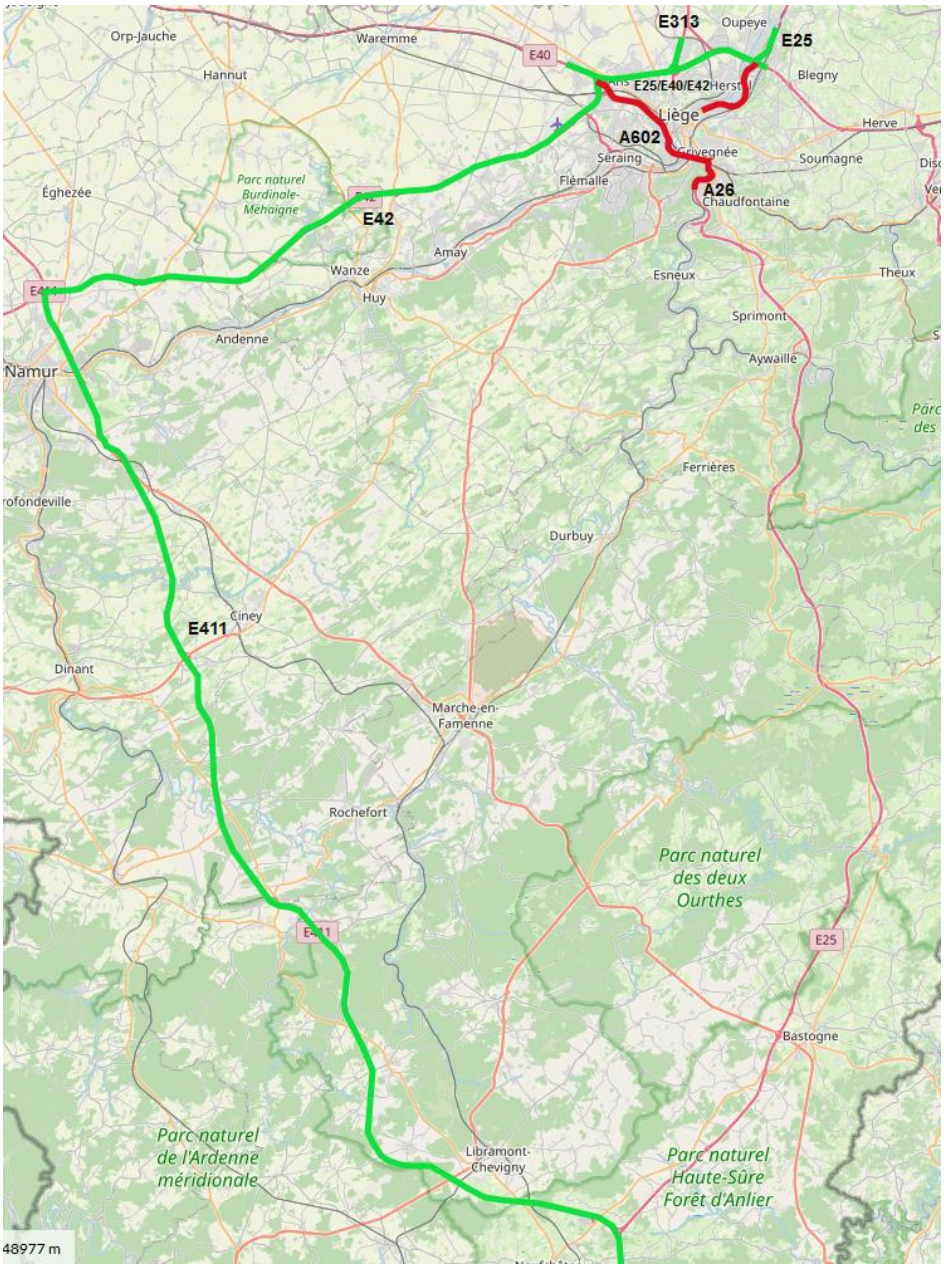

Une signalisation spécifique sera positionnée pour indiquer bien en amont aux +7,5T en transit les interdictions et les guider vers l'itinéraire alternatif (via les autoroutes E42/A15 et E411/A4).

Par ailleurs, il est demandé aux poids lourds de ne pas emprunter la N61 en fond de vallée pour éviter de traverser les zones sinistrées des bords de Vesdre. Il leur est recommandé d'emprunter l'autoroute.

Plus d'informations sur http://trafiroutes.wallonie.be/trafiroutes/maptempsreel/ ou sur Sofico | Partenaire de l'intermodalité et du développement économique de toute une Région .

ÉCOLES ET ENTREPRISES

Les responsables de la Task Force ont sensibilisé l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et les différents réseaux de l'enseignement liégeois aux difficultés de mobilité actuelles. Ces acteurs s'engagent à relayer les informations de la Task Force auprès des travailleurs et des étudiants et à prendre les mesures adéquates, à l'instar de l'UWE qui invite les entreprises à privilégier le télétravail et le coworking.

CONCLUSION

Dans ce contexte difficile, le Ministre wallon de la Mobilité Philippe Henry et le Président de Liège Métropole et Bourgmestre de la Ville de Liège Willy Demeyer appellent les usagers à éviter autant que possible l'usage de la voiture pendant les heures de pointe et à utiliser au maximum les transports en commun pour tenter de désengorger la Cité ardente.

Ces dernières semaines, les Liégeois ont fait preuve d'un formidable élan de solidarité pour venir en aide à l'ensemble des citoyens touchés de près ou de loin par les inondations. A la veille de la rentrée scolaire, cette générosité doit aussi prendre la forme d'une modification des comportements concernant nos modes de déplacement. Chaque geste compte, même le plus modeste, puisqu'il contribuera à

améliorer la situation sur les routes liégeoises. Ensemble, poursuivons cette solidarité à travers une mobilité qui compte sur les transports alternatifs !

Gagnez du temps et en qualité de vie en consultant le site :
www.cestlemomentdechangerdemode.be

Contacts médias :

- Sandra GUILY | Attachée de presse du Ministre Henry |+32 486 32 35 34 | sandra.guily@gov.wallonie.be
- Laurence Comminette | Porte-parole du Bourgmestre Willy Demeyer |+32 474 94 01 49 | laurence.comminette@liege.be
- Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 86 58 96 | sarah.pierre@spw.wallonie.be
- Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org
- Stéphane THIERY | Porte-parole des TEC | +32 495 50 28 57 | stephane.thiery@letec.be
- Elisa ROUX | Porte-parole de la SNCB | +32 490 49 24 04 | elisa.roux@sncb.be

ANNEXE

- Communiqué de la presse de la SOFICO du 18/08/2021

Liège – Liaison E25-E40/A602 :

Dès la mi-octobre, il sera à nouveau possible de circuler sur toute la longueur de la liaison mais avec des conditions de circulation restreintes

Le segment compris entre l'échangeur n°38 « Angleur/Grosses-Battes/Belle-Ile » et l'échangeur n°37 « Val-Benoît/Seraing/Marche » pourra être rouvert à la mi-octobre avec des conditions de circulation restreintes. Il s'agit de la dernière portion de la liaison fermée à la circulation suite aux dégâts causés par les inondations. Il sera donc à nouveau possible de circuler sur toute la longueur de la liaison mais avec des conditions restreintes de circulation (nombre de bandes, vitesse maximale,…) indispensables à la sécurité des usagers.

L'objectif est d'ouvrir aux véhicules légers comme aux poids lourds cette dernière partie de la liaison qui comprend le tunnel des Grosses-Battes, la tranchée ouverte du Canal de l'Ourthe ainsi que la tranchée couverte de Kinkempois avec cependant diverses restrictions des conditions de circulation (vitesse maximale, bandes accessibles,…). Les conditions de circulation qui seront en vigueur sur ce tronçon et sur l'ensemble de la liaison à partir de la mi-octobre seront évaluées et précisées en fonction de l'évolution des travaux de remise en état lors d'une réunion qui se tiendra fin septembre.

Les principaux dommages en lien avec les inondations ont été enregistrés au niveau des infrastructures situées en rive droite de la Meuse et donc notamment sur ce tronçon compris entre « Val-Benoît » et « Grosses-Battes ». Elles ont été complètement submergées d'eau, tout comme les locaux techniques qui les bordent.
Au moins 250.000 m^3 d'eau ont été pompés au total dans le tunnel des Grosses Battes, la tranchée couverte de Kinkempois, la tranchée ouverte du Canal de l'Ourthe et les locaux techniques adjacents.

Après les opérations de pompage, de nettoyage et les premières réparations qui ont duré des semaines sur cette partie, l'heure était au diagnostic : l'électricité, l'éclairage, les caméras, la signalisation dynamique, la ventilation n'y étaient plus fonctionnels, ne permettant plus de remplir les prérogatives de sécurité indispensables dictées par la directive européenne Mont-Blanc 2004/54/CE.

Diverses conditions doivent au minimum être remplies pour permettre au trafic de circuler sur ce tronçon et dans les 2 tunnels qu'il comporte : il doit être éclairé, ventilé, surveillé, disposer d'un système de détection d'incendie, permettre une transmission radio pour les services de secours ainsi que les communications GSM pour les usagers et enfin, avoir la capacité de soustraire le trafic en cas d'incident.

Les divers éléments impactés sont en cours de remplacement, de façon provisoire ou définitive. Lorsque cela s'avère possible, certains sont recyclés, d'autres ont été commandés, avec des délais de fourniture généralement 3 à 4 fois plus courts qu'habituellement mais qui restent longs vu leur spécificité.

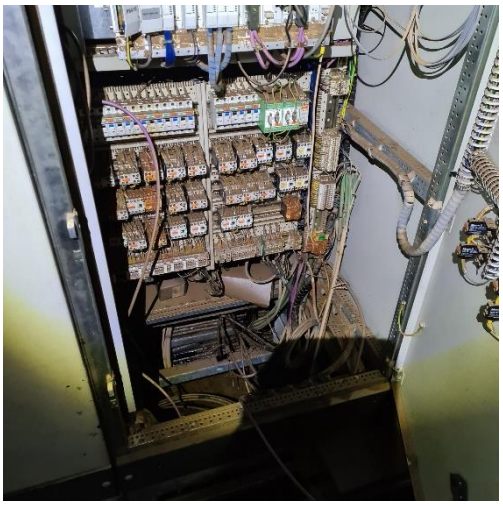
TGBT inondé

TGBT avant inondation

Châssis TGBT après inondations

Parmi ces éléments à remplacer, l'un d'eux, pièce maîtresse, ne pourra être installé et fonctionnel qu'à la mi-octobre : le TGBT (tableau général basse tension) qui alimente l'ensemble des équipements vitaux.

Ce dispositif complexe, réalisé sur-mesure, ne peut être livré que dans ces délais considérés assez courts pour ce type de pièce. Sans ce tableau de distribution d'électricité, il est impossible de restaurer l'alimentation des divers équipements et donc les fonctions de sécurité minimales requises avant ouverture.

A l'heure actuelle, les travaux à réaliser sur l'ensemble de la liaison suite aux dégâts causés par les inondations pour la réouverture en mode dégradé sont estimés à plus de 2 millions HTVA, qui seront financés par la SOFICO. Par ailleurs, une remise à niveau des équipements, entamée depuis quelques temps sera poursuivie, voire accélérée pour restaurer au plus vite et complètement l'ensemble des fonctionnalités.

ROUVRIR AU PLUS VITE ET EN TOUTE SECURITE

En moyenne, 70.000 à 90.000 véhicules empruntent chaque jour la liaison E25-E40/A602, autant de véhicules qui doivent circuler actuellement sur un itinéraire alternatif.
Bien conscients de ces enjeux de mobilité, les équipes de la SOFICO et du SPW Mobilité Infrastructures, mènent un travail intensif pour organiser cette réouverture progressive dans les délais les plus rapides tout en veillant à assurer les conditions de sécurité nécessaires aux usagers. Ce travail est évidemment mené en bonne collaboration avec les autorités concernées telles que les services de secours ou encore la Ville de Liège.

Les 2 premiers tronçons de la liaison avaient déjà pu être précédemment ouverts à la circulation locale et aux services de secours avec une voie de circulation disponible par sens et une vitesse limitée :

- le 19 juillet dernier, la portion de la liaison E25-E40/A602 comprise entre l'échangeur n°39 « Chênée » et l'échangeur n°38 « Angleur/Grosses-Battes/Belle-Ile ».
  Cette partie a pu être très rapidement rouverte car elle détient des ouvrages de courtes longueurs. Cependant, le tracé sinueux, l'absence de signalisation dynamique et de surveillance ont justifié un mode dégradé.

- le 29 juillet dernier, la portion comprise entre l'échangeur n°35 « Avroy/Laveu » et l'échangeur n°37 « Val-Benoît/Seraing/Marche » (afin d'éviter tout risque d'incident, l'accès à la liaison par l'échangeur n°36 « Guillemins » en direction du Luxembourg est resté fermé).
  Le tunnel de Cointe, présent sur ce tronçon situé en rive gauche, n'a pas été sous eau. Ses équipements (caméras, ventilation, éclairage, signalisation dynamique) ont également été épargnés à l'exception du commandement de la signalisation dynamique, uniquement activable manuellement, expliquant cette ouverture avec un mode dégradé.

La SOFICO tient encore une fois à saluer le travail exceptionnel effectué dans des conditions difficiles par son partenaire technique, le SPW MI, par mais aussi par les entreprises privées, la protection civile, les pompiers, la police, la Ville de Liège, par ses propres équipes et par tous les autres acteurs qui ont rendu et qui rendent possible cette réouverture progressive dans les meilleurs délais.

L'ensemble de la liaison sera accessible à des conditions de circulation habituelles dans le courant de l'année 2022, lorsque tous les équipements auront été remis à leurs niveaux nominaux de sécurité.

EN MATIERE DE MOBILITE

Il est donc toujours demandé au trafic de transit d'éviter la Province de Liège et de suivre les itinéraires suivants :

- pour les usagers en transit venant du Luxembourg (E25-E411/A4) vers Liège, il est demandé de poursuivre sur l'E411/A4 vers Namur, pour reprendre la direction Liège sur l'E42/A15 via l'échangeur de Daussoulx ;

- pour les usagers en provenance de l'Allemagne et des Pays-Bas (E40/A3) qui veulent rejoindre le Luxembourg, il est demandé de poursuivre sur l'E42/A15 en direction de Namur et de reprendre la direction du Luxembourg via l'E411/A4.

De plus, il est demandé, dans la mesure du possible, à tous les usagers d'éviter de circuler à Liège pendant les heures de pointe et d'utiliser au maximum les transports en commun. A cet égard, pour inciter à l'utilisation du train, des places de parkings complémentaires seront mises à disposition devant la Gare d'Angleur et une amélioration de l'offre de train est en cours d'élaboration par la SNCB.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org